

Morsure par un chien agressif adopté à la spa

Par Marion, le 20/02/2011 à 18:55

Bonjour,

Une de mes amies a été mordue à la joue (30 points de suture) par un chien potentiellement agressif qu'elle a adopté à la SPA.

Y a-t-il un recours possible contre la SPA?

Merci d'avance

Par mimi493, le 20/02/2011 à 21:27

un chien peut aussi mordre si on ne connait pas les chiens (un chien n'est pas un jouet). Il faudra prouver que le chien était agressif avant l'achat